

Date de la convocation :
01/02/2023
Date d'affichage :
08/02/2023

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 FEVRIER 2023**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire
Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 10
Procurations : 00

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Jessica CLEISS, Gabrielle EHRETSMANN, Cyrille HAEHNEL, Olivia KLEIN-HUMANN, Jean-Georges KOLB, Nicolas LANNON, Jérôme LEFEVRE, Christian VOEGELE

Absent excusé : /

Le secrétaire de séance est désigné par Monsieur le maire : Madame Jessica CLEISS

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du PV de la réunion du CM du 10 janvier 2023*
2. *Intervention extérieure : Projet de création de micro-crèche*
3. *Attribution de subventions pour classes de découverte*
4. *Divers*

1. Approbation du PV de la réunion du C.M. du 10 janvier 2023

Remarques : RAS

Le procès-verbal de cette réunion ne suscitant plus aucune remarque, il est approuvé par les membres présents lors du conseil de ce jour.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

2. Intervention extérieure : Projet de création de micro-crèche

Intervention de Madame SCHERER Roxane :

Madame SCHERER est gestionnaire de la micro-crèche de Ringendorf depuis septembre 2020 et diplômée en tant qu'auxiliaire de puériculture. Après avoir ciblé les besoins du territoire, elle a acheté le terrain et construit les locaux de 120 m², pour y accueillir 12 enfants et 2 places d'urgence, grâce à 4 professionnels diplômés de la petite enfance. L'amplitude horaire d'ouverture est du lundi au vendredi, de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Madame SCHERER est à la recherche de nouveaux locaux pour agrandir sa capacité d'accueil, sur d'autres territoires de surcroît. Les deux salles de classe de l'école de Weinbourg, libérées pour la rentrée 2023, pourraient être aménagées en micro-crèche, pour une ouverture en septembre 2024. Il faudrait ensuite créer des postes et embaucher du personnel, en fonction des inscriptions, informer la population de la commune et des communes avoisinantes, de la population scolaire ...

Les locaux existants devront être modifiés et améliorés pour accueillir une telle structure : installer une cuisine, un espace à langer avec un meuble à langer contenant une vasque, des sanitaires adultes, un bureau, une salle de vie, deux chambres et un local de buanderie. Il faudra également créer des places de parking pour les employés et les parents.

Avant de lancer les travaux, plusieurs étapes sont nécessaires :

- l'ouverture est soumise à l'avis de la Protection maternelle infantile,
- le projet devra être étudié et
- un business-plan sera monté.

Ensuite, les travaux seront à la charge de la commune et la mise à disposition des locaux entraînera le paiement d'un loyer à la commune.

Une nouvelle réunion de travail avec la commission 2 est programmée sur site le samedi 25 février pour évaluer l'ampleur des travaux nécessaires.

3. Attribution de subventions pour classes de découverte

(Mesdames BEINSTEINER Marie-Hélène et KLEIN-HUMANN Olivia quittent la pièce pour cause de conflit d'intérêt)

VU les articles 212-4 et 212-5 du Code de l'Education, fixant les dépenses obligatoires pour les communes,

VU la question au gouvernement n°78309, page 54, JO AN du 04 novembre 2011,

CONSIDERANT la délibération 02 de la séance du Conseil municipal du 06 décembre 2022, actant la sortie du RPI actuel, la fermeture de l'école de Weinbourg et l'intégration du Regroupement pédagogique concentré d'Ingwiller, Erckartswiller et Sparsbach,

CONSIDERANT la délibération de la séance du Conseil municipal du 27 novembre 1992, actant que chaque élève de Weinbourg pourra bénéficier, au cours de sa scolarité jusqu'en 3^{ème}, de subventions forfaitaires de 425,00 FF, révisable en fonction de l'indice du coût de la vie,

CONSIDERANT que le montant de ces subventions a été révisé à 70,00 € en 2001,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Décide de fixer les modalités d'attribution des subventions pour classes de découverte comme suit :

A partir de septembre 2023, chaque élève de cours primaire, domicilié à Weinbourg et scolarisé au sein du RPC d'Ingwiller, Erckartswiller, Sparsbach, Weinbourg, pourra bénéficier, une seule fois au cours de sa scolarité primaire, d'une subvention pour une classe d'environnement, à hauteur de 70,00 €, pour contribuer au financement d'un séjour d'au moins 4 nuitées (ou moins en cas de semaine amputée de jours fériés).

Le paiement de la subvention sera validé à l'issue du séjour après réception en mairie :

- D'un **certificat** dûment complété et signé par l'établissement scolaire ou l'établissement d'accueil et attestant que l'élève a bien participé à l'intégralité du séjour initialement prévu, soit au moins 4 nuitées (ou moins en cas de semaine amputée de jours fériés) et
- D'un **R.I.B.** de la coopérative scolaire.

Nombre de votants : 08

POUR : 07

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01

4. Divers

(Mesdames BEINSTEINER Marie-Hélène et KLEIN-HUMANN Olivia retrouvent leur siège)

04.01 Remerciements

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un certain nombre de remerciements lui sont parvenus, à l'occasion des différents cadeaux de Noël distribués :

- des aînés suite à des cartes ou des paniers-cadeaux remis par la municipalité,
- des aînés suite au repas des aînés qui a eu lieu le 15 janvier au restaurant « Le Bois flotté ».

04.02. Affaires scolaires

1. Monsieur le maire informe le conseil municipal que la réunion publique à destination des parents d'élèves s'est bien tenue le jeudi 02 février à la salle polyvalente, en présence de Madame l'inspectrice de l'Education nationale des Vosges du Nord, de Madame la directrice du Regroupement pédagogique concentré d'Ingwiller, de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre et des élus des communes concernées.

Les parents ont été destinataires de toutes les informations dont disposaient les intervenants et ont pu se faire une idée de la scolarité de leur enfant à Ingwiller dès la rentrée de l'année à venir.

2. Le 18 janvier, la commission 5 a pu rencontrer Monsieur RAHMOUNI, en charge de l'organisation du transport scolaire pour le secteur de Weinbourg. A priori, le transport pourra être mutualisé avec la ligne 272 existante qui relie Erckartswiller à Ingwiller, en passant par Sparsbach. Mais une rencontre avec toutes les communes semble encore nécessaire pour affiner le projet.

3. Par ailleurs, le Directeur académique des services de l'Education nationale a pris acte de la décision de la Commune de Weinbourg de rejoindre le RPC d'Ingwiller. Par son courrier du 10 janvier dernier, il a informé Monsieur le maire que ce projet sera encore présenté à deux instances académiques, dont le Conseil départemental de l'Education nationale, afin de rendre la mesure effective pour la rentrée de septembre 2023.

4. La classe de CE2-CM1 de l'école d'Obersoultzbach (enseignant : Monsieur RUFF) partira en classe d'environnement du mardi 02 au vendredi 05 mai 2023, soit 4 jours et 3 nuitées. Trois enfants domiciliés à Weinbourg bénéficieront par conséquent d'une subvention communale unique de 70,00€ : KEITH Eliott, POTEL Clémentine et SIMON Nolan.

5. Les deux classes de Weinbourg mènent cette année un projet ACMISA, dont le principal financement provient de l'académie de Strasbourg.

Dans ce projet, les élèves des deux classes seront amenés à faire la connaissance de Monsieur WITTMANN Serge, un artiste qui leur présentera à cette occasion sa « tour du temps », installation sonore et musicale. Lors des séances qui seront menées tout au long du projet, durant lesquelles ils seront invités à construire leur propre structure, les élèves auront la possibilité de s'entretenir, d'échanger avec l'artiste afin de mieux comprendre le fonctionnement, les objectifs ainsi que la conception de son installation. Les œuvres seront exposées à l'école en fin de projet.

Le coût du projet est estimé à 1 444,00 €, dont l'académie finance 800,00 € et l'école 444,00 € en fonds propres. Les enseignants demandent à la commune de financer les 200,00 € restants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de soutenir ce projet ambitieux et formateur et de prendre cette somme sur le fonds annuel de fonctionnement alloué à l'école.

6. Un sondage devra être réalisé auprès des parents d'élèves de 2 à 10 ans, afin qu'ils se positionnent sur la scolarité à venir de leur enfant : fréquentation du RPC d'Ingwiller, des services périscolaires et du transport scolaire.

04.03. Conseil intercommunal des enfants (CIE)

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission de Weinbourg du CIE travaille à deux projets :

- D'une part, une chasse au trésor sera organisée dans notre commune, le samedi 08 juillet, et
- D'autre part, deux soirées à thème, une soirée dessin à Obersoultzbach et une soirée jeux de société à Weiterswiller.

04.04. Association foncière (AF)

Monsieur la maire informe le conseil municipal que le bureau de l'AF s'est réuni samedi 28 janvier et s'est positionné sur deux projets qui impactent l'action de la commune :

- D'une part, l'AF a autorisé son président à signer une convention avec l'entreprise TOTEM, à l'origine du projet d'antenne pour la téléphonie mobile. Cette convention autorisera l'entreprise à poser l'alimentation de l'antenne le long des chemins de l'AF, et
- D'autre part, l'AF a validé le tracé prévisionnel de la piste cyclable à créer pour relier Weiterswiller à Ingwiller, en passant par Weinbourg. Les droits et devoirs devront bien entendu être rédigés dans une convention à discuter avec les différentes parties prenantes.

04.05. Chantier de la Rue du Moulin

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission 2 a pu rencontrer toutes les parties prenantes de ce chantier : la Collectivité européenne d'Alsace, le SDEA et la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre. Un calendrier a été mis en place par le maître d'œuvre – la CeA – et projette une fin des travaux à la fin du premier semestre.

La commune devra céder une partie des terrains en contre-bas de la route – appartenant aux anciens jardins communaux – à la CeA, afin de mettre en place l'enrochement de soutènement de la route.

04.06. Club de l'amitié

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une administrée souhaite remettre en état de marche l'association en sommeil, nommée le Club de l'amitié. Cette association réunit une fois par an tous ses membres pour des moments conviviaux.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'octroyer à l'association le droit de se réunir une fois par mois, voire davantage et selon besoins, dans la salle polyvalente. Une convention sera signée avec le Club de l'amitié, dès que toutes les informations auront été récoltées.

04.07. Demande de la Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'association La Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri a demandé de pouvoir profiter du local disponible de l'ancienne bibliothèque, fermée depuis le 1^{er} janvier 2023. Ce local permettrait à l'association d'organiser certaines activités comme les soirées lecture ou une réunion « Café-gâteaux » pour les jeunes mamans.

La commission 5 rencontrera les dirigeants de l'association le mercredi 8 février, afin de voir comment ce projet peut s'organiser. Bien entendu, ce local devra être remis en état et remeublé pour cela.

04.08. Course d'endurance équestre

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'association El Shadow arabians, basée à Wimmenau (président : Monsieur OSSWALD Jean-Louis) sollicite, comme tous les ans, le droit d'emprunter des chemins forestiers de la forêt communale de Weinbourg, afin d'y organiser deux courses d'endurance équestre. Ces courses auront lieu les 15 et 16 juillet et les 19 et 20 août.

Monsieur le maire a donné son autorisation, dans le respect de deux prescriptions : l'association devra porter une attention particulière aux rémanents et protéger les lieux de passage d'une part, et remettre les chemins forestiers et en milieu naturel en état, après les passages en masse des cavaliers, d'autre part.

04.09. Décisions du maire par délégation

2023-CIM-2	Renouvellement concession cimetièrè Famille BRECHENMACHER	N°293 plan N°144	30/01/2023	Durée 30 ans
------------	--	------------------	------------	--------------

04.10. Récapitulatif de travaux

Monsieur le maire informe le conseil municipal des dossiers qui ont été instruits en urbanisme depuis la dernière réunion du C.M. :

Type et N° de dossier	Date de la décision	Avis du maire	Pétitionnaire	Adresse	Nature des travaux
DP 06752122R0031	25/01/2023	Favorable	LEGRAND Florent	2 Rue des Pinsons	Clôture

04.11. Compte-rendu du travail en commissions

Commission 1 : Attente de devis pour préparer le budget – Réunion avec le bureau le 21 février – Recherche de subventions

Commission 2 : La Fontaine Schwang reste à terminer – Attente de devis

Commission 3 : Attente de devis pour plantation à l'aire de rencontre multigénérationnelle – Haies du cimetière à reprendre – Plan d'aménagement de la forêt communale mis en place

Commission 4 : Le bulletin municipal, « 's Winbùrjer Blättl » a été distribué

Commission 5 : Réunion avec la Weinbourgeoise le 07 février – Réunion avec l'ASW le 15 février – Réunion de préparation (23 février) du spectacle itinérant du 29 avril

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 22 heures et 15 minutes.

Weinbourg, le 08 février 2023

Le maire,
Yves RUDIO

Le secrétaire de séance,
Jessica CLEISS

